RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE 2030 — PROGRAMME DE RECHERCHE ROBOTIQUE ORGANIQUE

LA MAISON DES HUMANITÉS POTENTIELLES

Foire Aux Questions

==========

Appel à Propositions 2025 pour des Résidences d'Artistes dans des Laboratoires de Recherche en Robotique

==========

Quel contenu est attendu dans la proposition de projet de 3 pages ?
A la lecture de cette proposition, le jury devra obtenir les réponses aux questions suivantes :

- Qu'apporte le travail de l'artiste au roboticien ou à la roboticienne, et vice-versa ?
- Comment va s'articuler le travail de recherche du chercheur.euse avec l'artiste ?
- Quels sont l'objectif artistique et l'objectif scientifique de cette Résidence ?
- Comment allez-vous mobiliser le soutien financier demandé auprès du PEPR O2R ?

A noter qu'il est attendu d'y faire valoir un travail et une production artistique et robotique, et pas seulement une observation de la robotique par l'art.

A quel jury s'adresse le projet de Résidence d'Artistes ?
Le jury sera constitué de profils en robotique et en arts.

Quel artiste peut postuler à l'appel à Résidence d'Artistes du PEPR O2R ?
Arts visuels, plastiques, designers, chorégraphes, écrivains et écrivaines, créateurs et créatrices multimédia, céramistes, danseurs et danseuses, musiciens et musiciennes, et toute autre discipline artistique sont les bienvenu.e.s à postuler. Par exemple, même un artiste en mécanique peut postuler tant qu'il garde en vue dans sa proposition un rapport à la robotique.
Il n'y a donc pas de limite de « genre » artistique, tant que l'artiste est volontaire pour travailler avec un chercheur ou une chercheuse en robotique.
L'appel est également ouvert aux artistes étrangers et il est possible d'écrire la proposition de projet en anglais. À noter que le travail de coopération arts & sciences doit être réalisé dans un laboratoire français.

Avec quel type de laboratoire l'artiste peut collaborer ?
La Résidence d'Artistes devra s'établir dans un laboratoire en robotique ou du moins dans un laboratoire qui

cea cnrs Inria anr agence nationale de la recherche

entretient un lien régulier avec la robotique.
À noter que c'est à l'artiste de prendre contact directement avec le laboratoire et le chercheur ou la chercheuse avec lequel / laquelle la coopération interdisciplinaire est souhaitée.

Est-ce important que l'artiste ait un portfolio démontrant une expérience en arts & sciences ?
Si le projet est de qualité et a du sens, ce sera plus important que le manque d'expérience en arts & sciences. Également, est attendu a minima que l'artiste ait une appétence pour l'interdisciplinarité arts & sciences.
En appui d'un manque d'expérience dans le domaine par l'artiste, le chercheur ou la chercheuse en robotique pourra faire valoir, dans la proposition de projet, ses démarches artistiques passées.
Seul un volume de candidatures élevé pourrait rendre l'expérience arts & sciences dans le portfolio nécessaire.

Quand est-ce que les projets développés en Résidence seront présentés ?
Le moment le plus propice pour présenter les œuvres, même sous forme de prototype et d'esquisse, sera lors des Journées Annuelles du PEPR O2R, qui auront lieu au printemps 2026 (dates exactes à venir).

Sous quelle forme l'artiste bénéficiera-t-il du soutien financier de la Résidence ?
Soit l'artiste a un statut d'auto-entrepreneur.euse (ou équivalent) et établit une facture auprès du laboratoire avec lequel la coopération aura lieu. Soit est établit une convention de reversement entre le PEPR O2R (dont le budget est détenu par l'INRIA pour les Résidences d'Artistes) et le laboratoire, puis le laboratoire prend en charge les frais. À noter que le laboratoire a la possibilité de co-financer la Résidence avec son budget propre.
Attention, il ne sera pas possible de bénéficier des deux types de financement pour une même Résidence.

Que prend en charge le soutien financier de la Résidence d'Artistes pour les artistes étrangers ?
Il serait possible de prendre en charge les frais de logement ou de déplacement d'un artiste étranger dans le soutien alloué. Mais il est recommandé de passer un contrat avec le laboratoire ou l'université visé.e, qui sera certes une démarche administrative plus longue, incluant la procédure FSD (Fonctionnaire de Sécurité et de Défense), mais une aide financière additionnelle plus sûre pour ce type de frais. C'est également le laboratoire qui pourra aider dans la demande et la gestion du visa le cas échéant.

Est-ce que les Résidences d'Artistes doivent commencer en septembre 2025 ou est-ce que la date de début peut être flexible ?
Il est possible de commencer ultérieurement, mais pas plus tard que début décembre 2025.

Est-ce possible de prolonger la Résidence d'Artistes au-delà des 6 mois ?
C'est possible, tant que le projet se termine avant le début de la prochaine Résidence d'Artistes, soit avant septembre 2026. Le prolongement peut se faire sous forme de stage.
Également, on vous invite à diversifier vos sources de financement, et à l'indiquer dans la proposition de projet à nous rendre d'ici le 15 mai 2025.

A qui dois-je adresser le dossier ?
Veuillez nous envoyer votre dossier de candidature par e-mail avec pour objet **[PEPR O2R Résidence d'artistes]** à destination de :

- Emmanuel Grimaud - emmanuel.grimaud@gmail.com
- Christian Duriez - christian.duriez@inria.fr
- Ingrid Le Mouël – ingrid.le-mouel@cnrs.fr